

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Madame S. Kervyn de Meerendré
Rue du Comte de Flandre, 20

B – 1080 BRUXELLES

V/Réf : PU-36407
N/Réf. : GM/KD/MSJ-2.191/s.574
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Mommaerts, 37.
Extensions en façade arrière (régularisation).
Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 15 juillet 2015 sous référence, réceptionnée le 16 juillet, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 19 août 2015.

La demande concerne une maison unifamiliale (avant 1932) située dans la zone de protection de l'ancienne Académie de dessin et des arts décoratifs, sise rue Mommaerts 2A-4.

Elle vise à régulariser deux extensions en façade arrière au niveau du rez-de-chaussée.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions réalisées n'ont pas d'impact sur l'édifice classé, ni sur le bien lui-même.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. : B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelièvre ; B.D.U. – D.U. : Mme I. Vandencruyce.